



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Mission régionale d'autorité environnementale Grand Est
du Conseil général de l'environnement et du
développement durable

Le Président de la MRAe Grand Est

Metz, le 13 mai 2022

Réf : 2022AGE22

PJ: Avis de la MRAe Grand Est

Dossier suivi par : secrétariat de la MRAe Grand Est

Tél : +33 (0)3 72 40 84 30 (accueil téléphonique de 9h30 à
11h30 et de 14h00 à 16h00, du lundi au vendredi)

Courriel : mrae-acal.migt-

metz.cgedd@developpement-durable.gouv.fr

Madame Catherine LOUIS
Présidente de la communauté de communes
de la Porte des Vosges Méridionales
4, rue des Grands Moulins – Saint-Étienne-lès-Remiremont
BP 40056
88200 REMIREMONT CEDEX

romain.stephan@ccpvm.fr

Madame la Présidente,

Vous avez transmis à la Mission régionale d'autorité environnementale de la région Grand Est (MRAe Grand Est) une demande d'avis sur l'élaboration du Plan climat air énergie territorial (PCAET) de la communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales (88).

Vous trouverez sous ce pli l'avis en question.

Je précise qu'il s'agit d'un avis simple qui porte sur la qualité de l'évaluation environnementale que vous avez réalisée, dans le rapport de présentation du dossier, ainsi que sur la prise en compte de l'environnement dans le projet. Vous aurez la possibilité de rédiger un mémoire en réponse aux conclusions de cet avis, que vous pourrez insérer dans le dossier d'enquête publique.

Je vous informe que cet avis est mis à la disposition du public sur internet à l'adresse suivante :
<http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-plans-et-programmes-r83.html>

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de la Mission régionale
d'autorité environnementale

Jean-Philippe Moretau

MRAe

Mission régionale d'autorité environnementale

Grand Est